

Master domaine Sciences humaines et sociales

Mention « Études politiques »

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Élaboration d'un objet d'enquête avec protocole méthodologique, restitution et préconisations aux décideurs et conclusions scientifiques ; retours d'expérience et appropriation collective des résultats
- Constitution de bases documentaires à des fins de recherche et/ou de diffusion
- Rédaction de discours, rapports, synthèses, articles scientifiques et travaux d'édition
- Animation d'événements scientifiques adressés à des publics divers
- Participation à la définition et conception des politiques publiques
- Accompagnements à la mise en œuvre et au pilotage des politiques publiques (déclinaison des décisions du gouvernement, des élus en fonction du contexte et des enjeux locaux)
- Contrôle et évaluation de la mise en œuvre et de l'application des politiques publiques (enquêtes, audits, diagnostics ...)
- Conseil et expertise auprès d'organismes publics, privés et associations
- Analyse des situations, diagnostic social à partir des outils sociologiques
- Construction de partenariats et dynamiques de l'action collective

2. Référentiel de compétences

- Repérer et analyser les réalités, les enjeux et les pratiques des politiques publiques, de l'action des organisations, des groupements et mouvements politiques, syndicaux et associatifs
- Comparer et comprendre les systèmes économiques, politiques et juridiques de différentes nations
- Identifier des problématiques politiques, économiques et juridiques dans l'analyse des différentes mutations du système national et international
- Concevoir et réaliser un projet de recherche original en études politiques combinant les dimensions historiques, philosophique et sociologiques
- Analyser des objets appartenant à la sphère du politique mobilisant des méthodes et des concepts pluridisciplinaires
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des

- solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto évaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.